

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2021**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total 18

L'an deux mille vingt et un, le mardi 23 novembre, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le mercredi 17 novembre, s'est assemblé à la mairie, salle des mariages, 8 rue Sainte-Geneviève, 91 860 Epinay-sous-Sénart, sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Absent	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH	X			
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON		X		
Thomas	CHAZAL		X		
Olivier	CLODONG	X			
Romain	COLAS		X		
Christine	COTTE		X		
Michaël	DAMIATI	X			
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND	X			
Bruno	GALLIER	X			
Christine	GARNIER	X			
Faten	HIDRI		X		
Nicole	LAMOTH	X			
Pascal	ODOT	X			
Sabine	PELLON	X			
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT		X		
<p>SECRETAIRE DE SEANCE Damien ALLOUCH</p>					

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte à 9h40 sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 12 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 était remplie.

M. Damien ALLOUCH a été désigné en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. DECISIONS

N° DBC2021-022 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°4 AU MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA REHABILITATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BRUNOY

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés avec 1 voix s'abstenant : M. Richard PRIVAT,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°4,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

N° DBC2021-023 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N° 5 AU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA REHABILITATION DU CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MONTGERON – LOT N°02 : GROS ŒUVRE-MAÇONNERIE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°5 pour le lot n°2,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

N° DBC2021-024 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE RECOURIR A LA CENTRALE D'ACHATS « UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS » POUR LA LOCATION ET MAINTENANCE DES SYSTEMES D'IMPRESSION DE LA CAVYVS

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE le recours à la centrale d'achats Union des groupements d'achats publics pour la location et maintenance des systèmes d'impression de la CAVYVS,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer toutes les commandes ainsi que tout document afférent à ce contrat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h50.

Affiché le - 1 DEC. 2021



François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne